Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

VOTRE ARGENT, VOS PLACEMENTS

CAPITAL PRATIQUE

IMPÔTS

Les 600 000 Français qui paient pour les autres

Les 3 milliards de baisse annoncés pour 2015 ne profiteront pas à tout le monde. Revue de détail des gagnants et des perdants, avec nos simulations exclusives.

On prend les mêmes et on recommence... François Hollande a eu beau promettre qu'il allait réduire les dépenses, Manuel Valls répéter que trop c'était trop, Michel Sapin assurer que la baisse des impôts était engagée, c'est à peu près la même facture qu'ils vont présenter l'an prochain aux Français. A peu près les mêmes dépenses qu'ils vont engager (elles progresseront de 0,2% hors inflation). Et à peu près le même déficit qu'ils ont présenté fin octobre en croisant les doigts aux censeurs de Bruxelles (4,3% du PIB).

On prend les mêmes et on recommence, mais on répartit un peu différemment la douloureuse. Pour alléger le fardeau du bas de la classe moyenne, la tranche inférieure de l'impôt sur le revenu va être supprimée, et le mécanisme de décote réformé. Du coup, 6 millions de foyers verront leur note d'impôt sur le revenu réduite ou tout bonnement annulée. Une bonne nouvelle pour eux – et pour la croissance – sans aucun doute.

Le problème, c'est que ce cadeau à 3,1 milliards d'euros va contribuer à accroître la progressivité du système. Car – le gouvernement socialiste l'assume à grand bruit – absolument rien n'a été prévu pour soulager les ménages plus aisés, cadres, professions libérales et chefs d'entreprise. Ce sont pourtant eux qui portent l'essentiel de la charge. Selon nos calculs, les 600 000 foyers du haut de l'échelle, qui représentent à peine 1,8% du total des contribuables, règlent à eux seuls 23% de la note de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse...

Philippe Eliakim

SOMMAIRE

P. 108 Les ravages du trop d'impôts sur notre économie
P. 112 Nos calculs exclusifs : les cadres, grands perdants
P. 118 Les astuces des élus locaux pour vous taxer
P. 122 Les riches, jamais à court de combines
P. 124 Les derniers bons plans pour réduire la note
P. 128 Contrôlés quinze fois de suite en dix ans !

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Les ravages du trop d'impôts sur notre économie

Baisse de la demande, désincitation au travail, exil des forces vives... Les hausses de prélèvements imposées depuis quatre ans sont en train de tuer notre croissance.

On ne voudrait pas commencer par un mauvais jeu de mots, mais ils sont quand même impayables, à Bercy. Les perceptions brûlent, la fraude explose, les classes moyennes enragent, les demandes de remise s'envolent, les exilés se pressent aux frontières, le Premier ministre lui-même admet que trop c'est trop, mais eux ne voient pas du tout où est le problème. «Un ras-le-bol fiscal ? En France ?? Non, non, rien ne nous laisse penser qu'il puisse y en avoir un», assure l'entourage du ministre du Budget, Christian Eckert. Pépère, quoi. Tranquille.

Il est vrai que le monde a connu pire. Dans les années 1950, les Etats-Unis ont un moment affiché un taux marginal d'impôt sur le revenu de 90% et, à ce qu'on pressent, les prélèvements obligatoires doivent tourner actuellement autour de 100% du PIB en Corée du Nord. Mais, avec 44,7% de sa richesse nationale prélevée chaque année par l'Etat, les collectivités locales et la Sécu, l'Hexagone fait tout même figure de cador planétaire : si l'on excepte le Danemark, c'est lui qui occupe désormais le premier rang des pays développés les plus goulus (à peu près à égalité avec la Belgique), loin devant l'Allemagne et le Royaume-Uni, et à des années-lumière du Japon ou des Etats-Unis. Le contraire, au reste, serait surprenant. Entre la refiscalisation des heures sup, la nouvelle taxation des plus-values, l'alourdissement des cotisations retraites, la «barémisation» des dividendes, la création d'une tranche d'IR à 45%, la hausse de la TVA et de l'ISF, le dynamitage des niches, le plafonnement du quotient familial et quelques autres réjouissances du même ordre, Nicolas Sarkozy et François Hollande ont réussi la prouesse d'alourdir la note de 70 milliards d'euros en à peine quatre ans (une vingtaine pour le premier, une cinquantaine pour le second), l'équivalent de 3,5% du PIB. Jamais, dans leur histoire, les Français n'avaient encaissé un tel enchaînement d'uppercuts.

Pas étonnant qu'ils soient groggy ! «Depuis quelques mois, les gens se sont radicalisés sur nos forums, témoigne Eudes Baufreton, le délégué général du mouvement Contribuables associés. Plusieurs fois par semaine, nous recevons des messages nous demandant d'appeler à la grève de l'impôt.» La colère est si forte que, selon les syndicats, les agents de Bercy ne se sentent plus en sécurité derrière leur guichet. «Le choc fiscal de 2012 a été vécu comme une véritable catastrophe par les cadres et les entrepreneurs, confirme Stanislas de Bentzmann, patron de la société informatique Devoteam et président de l'association Croissance-Plus. Son effet a été ravageur pour toute notre économie et je peux vous dire qu'on n'a pas fini d'en payer le prix.»

Simple propos de tribune d'un défenseur du libéralisme ? Hélas, non. Par-delà les idées préconçues et les proclamations idéologiques, la

ILS ONT ÉTÉ CONTRAINTS DE RÉDUIRE LEURS DÉPENSES

Frappés, entre autres, par le plafonnement du quotient familial, Pierre-Fabrice et Estelle Sirot ont vu leur impôt sur le revenu passer l'an dernier de 4 000 à 8 000 euros. Pour faire face, ce ménage de cadres marseillais a dû réduire son budget vacances et limiter ses sorties au cinéma et au restaurant.

PHOTOS : ANNE VAN DER STEGEN POUR CAPITAL. OLIVIER TOURON/DIVERGENCE POUR CAPITAL

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

pression des impôts, notre enquête le prouve, est bel et bien en train de faire de terribles dégâts dans l'Hexagone.

D'abord, parce qu'en pompant du pouvoir d'achat dans la poche des ménages et des entreprises, les nouveaux prélèvements assèchent la consommation et l'investissement, et donc l'activité. Les économistes connaissent bien ce phénomène, et ils croyaient savoir le calculer grâce au «multiplicateur» mis au point il y a soixante-dix ans par John Maynard Keynes. Sa valeur, estimait-on jusqu'à très récemment, tournait autour de 0,5. Cela signifiait que la levée de 10 milliards d'impôts supplémentaires pour réduire les déficits réduisait mécaniquement le PIB de 5 milliards (0,5 x 10). Ce n'était déjà pas rien.

Depuis 2011, les hausses d'impôts nous ont coûté 3,5 points de croissance

Problème : il y a quelques mois, les pointures du FMI, emmenées par le Français Olivier Blanchard, ont repris leur calculette. Et ils se sont aperçus qu'en temps de crise le multiplicateur n'était pas du tout de 0,5, mais plutôt de 1, et parfois même de 1,7 dans les pays en forte récession, comme la Grèce. En admettant, donc, qu'il soit de 1 chez nous, comme le pensent désormais les experts, la douloureuse hollando-sarkozienne (70 milliards de prélèvements) a donc écorné le PIB de 70 milliards. Enorme ! «Cela représente 0,9 point de croissance perdue chaque année depuis quatre ans», calcule Eric Heyer, de l'OFCE. Le plus absurde, c'est que cette saignée, qui nous prive de plusieurs dizaines de milliers d'emplois, a diminué par ricochet les rentrées fiscales d'environ 35 milliards, puisque celles-ci dépendent directement du PIB et en représentent environ la moitié. Pas étonnant que le gouvernement fasse du surplace dans la réduction des déficits...

Mais les impôts ne tétanisent pas seulement la demande. Leur augmentation à des seuils

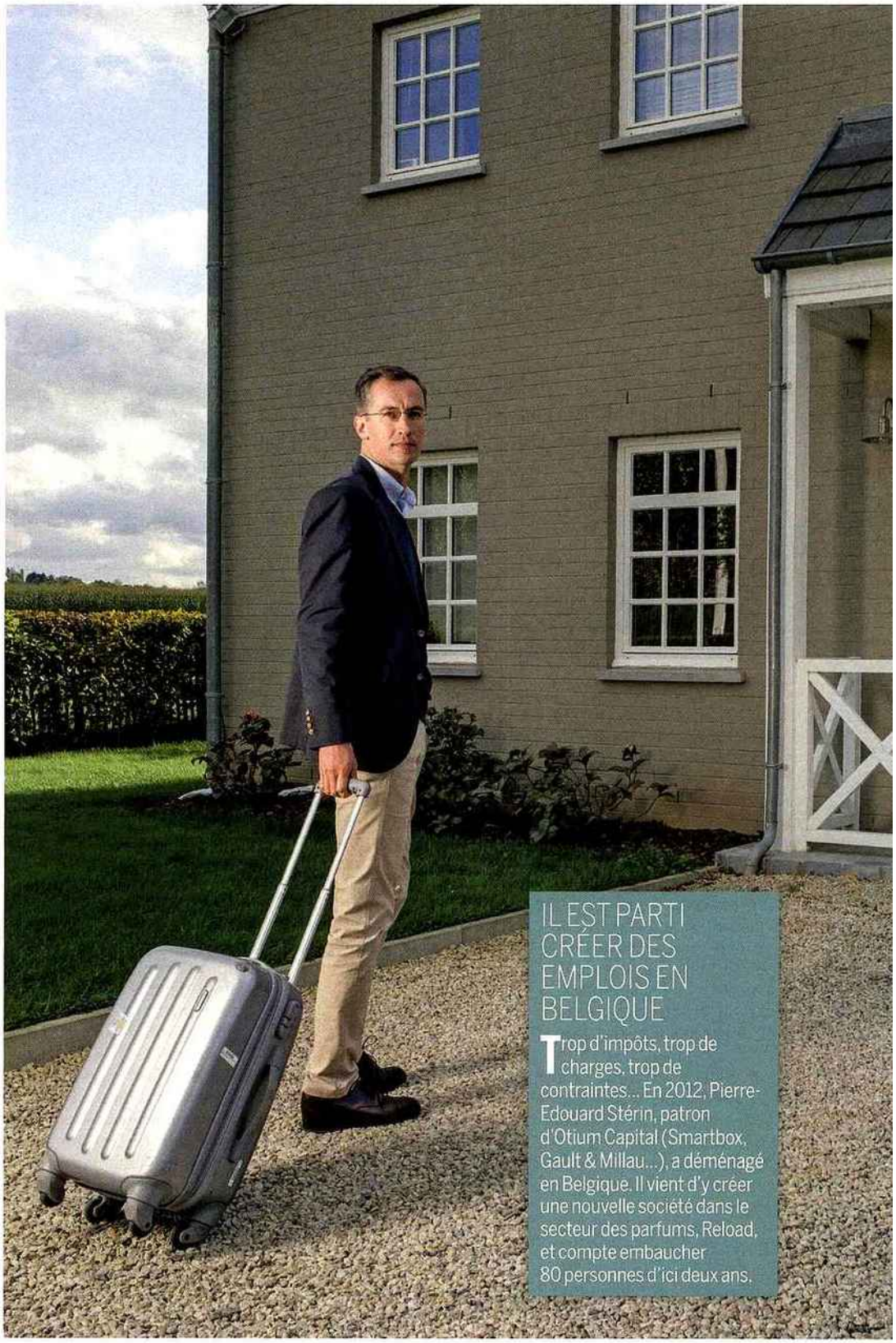

IL EST PARTI CRÉER DES EMPLOIS EN BELGIQUE

Trop d'impôts, trop de charges, trop de contraintes... En 2012, Pierre-Edouard Stérin, patron d'Otium Capital (Smartbox, Gault & Millau...), a déménagé en Belgique. Il vient d'y créer une nouvelle société dans le secteur des parfums, Reload, et compte embaucher 80 personnes d'ici deux ans.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

La démotivation de nombreux cadres se fait sentir

AVEC MOINS DE CHARGES, IL AURAIT EMBAUCHÉ 300 PERSONNES DE PLUS

Patron de la société informatique Devoteam et président de l'association CroissancePlus, Stanislas de Bentzmann estime que le choc fiscal de 2012 a «dévasté» notre économie. «Si la France taxait les entreprises comme l'Allemagne, j'aurais pu recruter 300 personnes de plus», assure-t-il.

STÉPHANE GRANGIER POUR CAPITAL

jamais atteints est aussi en train de saper l'offre, autrement dit, la capacité de nos entreprises à produire de la richesse. «C'est cela le plus préoccupant», s'inquiète Charles Wyplosz, professeur à l'institut des hautes études internationales de Genève, en rappelant que le niveau anormalement élevé des charges en France était «l'une des principales causes du chômage». De fait, selon les calculs de Coe-Rexecode, le coût du travail atteint en moyenne 35,60 euros de l'heure dans notre pays, contre 32,80 en Allemagne, 28,80 en Italie et... 22 au Royaume-Uni. Pas facile d'aller rafler des parts de marché chez les voisins avec un tel boulet au pied ! Sans doute la mise en place progressive du CICE et du pacte de responsabilité (30 milliards de baisse de charges au total) va-t-elle permettre d'alléger un peu ce fardeau. Mais cela ne suffira pas à rétablir notre compétitivité. D'autant que cette affaire est loin d'être le seul dégât collatéral provoqué par la surimposition de nos forces productives.

Lydia C. peut en témoigner. Oh, ce n'est pas qu'elle manque de travail, cette avocate parisienne. Seulement, entre ses honoraires consistants et le plantureux salaire de son époux actuaire, elle est imposée dans la tranche de 45%. Et en incluant la CSG, son taux marginal dépasse 53%. Résultat : elle a l'impression de ne travailler que pour l'Etat.

587 redevables de l'ISF ont fui la France en 2012

Alors, en janvier dernier, elle a décidé de mettre la pédale douce. «Maintenant, je refuse des affaires et je prends mon mercredi», avoue-t-elle. Combien sont-ils, comme elle, à avoir ainsi choisi de lever le pied pour ne pas nourrir à la louche l'ogre de Bercy ? «Beaucoup», assure Gilles Carrez, le président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, sans pouvoir avancer de chiffre précis, car aucune étude n'a jamais mesuré le phénomène. Il suffit de parler quelques instants avec des médecins, des consultants ou des architectes pour en avoir confirmation : tous ou presque connaissent des confrères qui ont réduit la voilure. Le mal frappe aussi à sa manière des milliers de salariés, outrés par la refiscalisation des heures sup, et qui traînent les pieds au bureau. Et un grand nombre de cadres, dépités par les taxes et les aspirateurs à stock-options, qui prennent désormais leurs vacances et leurs RTT sans se poser de questions. «Je le sens très bien dans mon entreprise, la motivation de certains d'entre eux a été dévastée», témoigne Stanislas de Bentzmann.

Sans doute cette désaffection pour le travail ne pèse-t-elle pas bien lourd en termes comptables dans l'affaiblissement de notre PIB. Mais, psychologiquement, son effet est redoutable. «C'est la marque d'un pays qui démissionne», résume l'économiste libéral Pascal Salin, auteur de «La Tyrannie fiscale» (Ed. Odile Jacob). Et d'une nation qui commence à se vider de ses forces vives. Car enfin, le député socialiste Yann Galut a beau le nier farouchement dans un récent rapport parlementaire, les Français sont de plus en plus nombreux à quitter le navire. Selon le Quai d'Orsay, 1,6 million d'entre eux sont installés à l'étranger, 15% de plus qu'il y a cinq ans. Mais ce n'est pas tant le nombre qui compte que la qualité des partants. Créateurs, chefs d'entreprise, ingénieurs... les déserteurs appartiennent souvent à la frange la plus dynamique de la population active. D'après une récente étude du cabinet Deloitte, 80% des jeunes diplômés disposant d'une offre en France et d'une autre à l'étranger choisissent aujourd'hui la deuxième. Et la proportion de ceux qui envisagent de faire toute leur carrière de l'autre côté des frontières (28%) a doublé depuis 2012.

Bien sûr, notre fiscalité d'enclume n'est pas la seule cause de leur départ – le chômage, la lourdeur de l'administration ou la frilosité des banques leur donnent aussi des fourmis dans les jambes. Mais elle compte assurément beaucoup. En particulier l'ISF (587 ménages redevables de cet impôt ont levé le camp en 2012, 20% de plus qu'en 2011) et la taxation des plus-values mobilières. «Mes clients sont prêts à tout pour y échapper», témoigne Michael Taïeb, un avocat fiscaliste parisien qui voit défiler dans son bureau beaucoup de candidats à l'exil. «Sur la cinquantaine de mes amis chefs d'entreprise, quatre étaient partis à l'étranger il y a cinq ans, confirme Pierre-Edouard Stérin, patron d'une ribambelle de sociétés parmi lesquelles Smartbox et Gault & Millau. Aujourd'hui, ils sont vingt à avoir sauté le pas.» Lui-même a déménagé en Belgique et il ne le regrette pas.

Philippe Eliakim

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

2010-2015
NOS CALCULS EXCLUSIFS

Les cadres, grands perdants

Alors que la facture fiscale est en passe d'être réduite à zéro pour les ménages les plus modestes, elle s'est alourdie d'au moins 16% en six ans pour les autres.

Enfin une pause. Sauf amendements de dernière minute, la loi de finances 2015 ne prévoit pas, en effet, de nouvelles hausses d'impôt. Mieux: avec la suppression annoncée de la première tranche du barème (celle à 5%), la note baissera, quand elle ne sera pas annulée, pour 9 millions de foyers. Mais qui, en définitive, aura payé le plus lourd tribut aux incessantes réformes engagées dès 2009 sous le quinquennat Sarkozy et poursuivies par François Hollande? Selon nos calculs, cadres et professions libérales peuvent grimacer, avec des hausses comprises entre 16 et... 186% sur six ans! Le coup de rabot aux niches fiscales, comme l'intégration au barème des revenus du capital, leur a fait particulièrement mal. A l'inverse, les foyers plus modestes payeront de 9 à 100% de moins. Même si, comme tout le monde, dès 2015, ils devront débourser 3 euros de plus pour la redevance télé et 2 centimes de plus par litre de gazole. Il n'y a pas de petits profits fiscaux!

Sylvain Deshayes

LE MODE D'EMPLOI DE NOS CALCULS

Réalisées avec l'aide du cabinet Cyrus Conseil, les simulations ci-contre retracent l'évolution annuelle, entre 2010 et 2015, de la charge fiscale globale supportée par six profils de contribuables, en lien avec leurs revenus perçus entre 2009 et 2014. Cette charge inclut l'impôt sur le revenu, mais aussi, quand ils sont dus, l'ISF et les contributions sociales sur les revenus du patrimoine. Les éventuels crédits d'impôt viennent, eux, en réduction. De 2010 à 2013, le calcul intègre aussi le prélèvement forfaitaire libératoire sur les revenus de placements, supprimé à compter de 2014. Pour permettre la comparaison, nous avons considéré que revenus et patrimoine restaient constants sur la période. Ce qui empêche de mesurer l'effet du gel du barème de l'impôt sur le revenu en 2012 et 2013. Pour 2015, nos calculs se fondent sur les données dévoilées dans le projet de loi de finances présenté le 2 octobre.

Avec la participation de CYRUS conseil

ILLUSTRATION ZOE - WWW.LUNETLAUTRE.COM

CADRES DIRIGEANTS, 35 ANS, SANS ENFANTS

Total des revenus perçus dont...	**490 000 €**
... salaires nets	450 000 €
... dividendes	40 000 €
Patrimoine	**3 500 000 €**

Niches fiscales
• Employés à domicile : 13 000 € • FIP/FCPI : 48 000 € • Invest. outre-mer : 30 000 € • Don : 5 000 €

Le répit annoncé pour 2015 sera le bienvenu : pour ce couple aux revenus plus que confortables, la facture n'a cessé de s'alourdir, et notamment en 2013 et 2014. La faute d'abord à la création de la tranche supérieure à 45%, puis à l'abaissement du plafonnement global des niches fiscales à 10 000 euros seulement. Sans oublier l'intégration obligatoire des dividendes perçus au barème de l'impôt sur le revenu.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

COUPLE DE CADRES, 50 ET 51 ANS, 3 ENFANTS

Total des revenus perçus dont...	**150 000 €**
... salaires nets	120 000 €
... intérêts de livrets	10 000 €
... revenus fonciers	20 000 €
Patrimoine	**1 400 000 €**

Niches fiscales
• Employés à domicile : 5 000 € • FIP/FCPI : 40 000 € • Invest. locatif Scellier zone A : 250 000 € • Don (organ. d'intérêt gén.) : 5 000 €

Tout avait pourtant bien commencé pour ce ménage : grâce au relèvement à 1,3 million d'euros du seuil d'entrée à l'ISF, sa charge globale d'impôts avait chuté de 57% en 2011 ! Mais le fisc n'a ensuite jamais cessé de se rattraper. Grâce, surtout, aux réductions du quotient familial, qui ont alourdi l'impôt sur le revenu de cette famille de trois enfants (soit deux parts en plus) de près de 9 000 euros en seulement deux ans. Sans oublier d'autres coups de rabot, portés cette fois aux investissements défiscalisants. A cela s'additionnent, dès 2013, des cotisations sociales et un prélèvement forfaitaire libératoire en hausse, ponctionnés sur leurs revenus du capital. Bilan : rien qu'en 2013, année noire, leur imposition aura grimpé de 6 878 euros. Et même si 2015 sera plus clémente, leur note globale aura quasiment été multipliée par sept depuis le creux de 2011 !

Evolution globale de l'imposition : + 186%

12 039 €
12 095 €
10 245 €
4 212 €
1 807 €

2010 2011 2012 2013 2014 2015

3 367 euros
Principale cause du doublement de la note enregistré en 2012 : l'érosion des bonus liés aux investissements Scellier (de 25 à 13%) ou via les FIP/FCPI (de 22 à 18%).

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

MÉDECIN ET INFIRMIÈRE*, 41 ET 44 ANS, 2 ENFANTS

Total des revenus perçus dont...	**105 000 €**
... honoraires nets	90 000 €
... dividendes	5 000 €
... revenus fonciers	10 000 €
Patrimoine	**750 000 €**

Niches fiscales
• Dépenses de garde d'enfants : 10 000 €
• Don à un organisme d'intérêt général : 1 000 €

* Exerçant en libéral.

L'infime baisse qui attend cette famille en 2015 (56 euros, soit – 0,4%) sera loin d'effacer les coups de massue de 2013 et 2014. C'est l'abaissement du plafond du quotient familial, passé en deux ans de 2 336 à seulement 1 500 euros par demi-part, qui a provoqué l'essentiel de la hausse de son impôt sur le revenu. Heureusement, le plafonnement global des niches fiscales à 10 000 euros par an ne l'affecte pas.

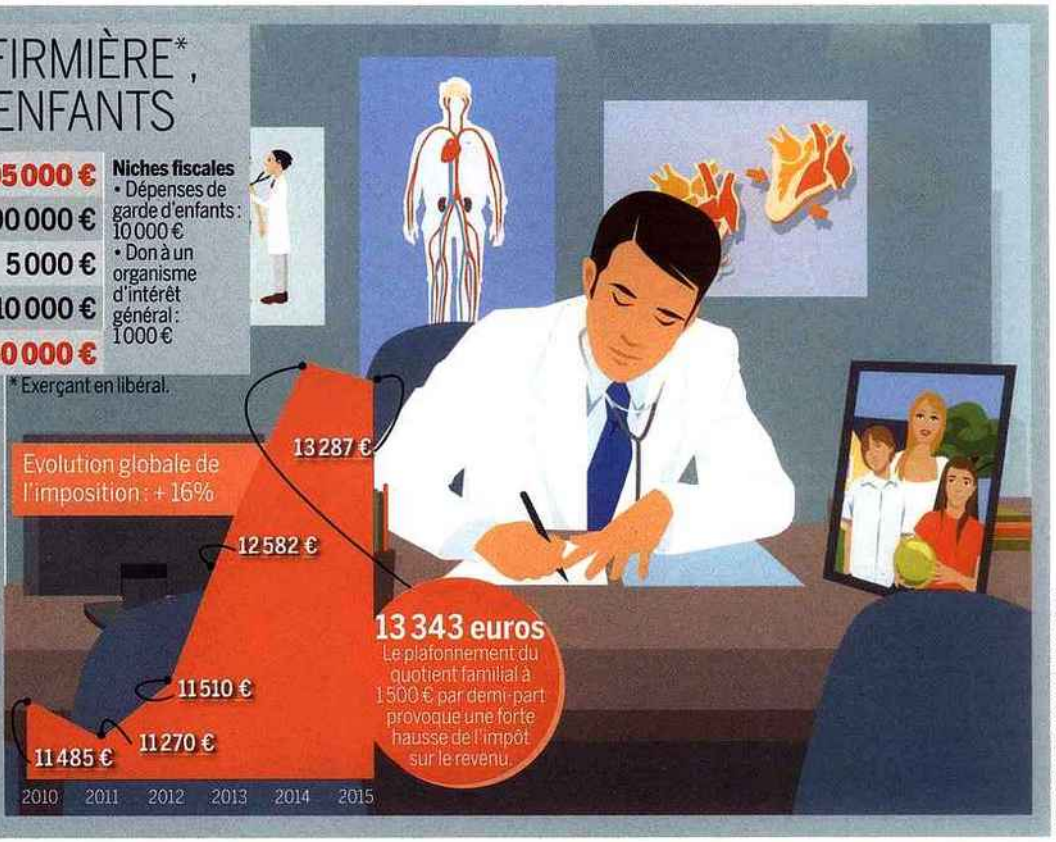

ILLUSTRATION ZOE - WWW.LUNETLAUTRE.COM

COUPLE D'ENSEIGNANTS, 39 ET 45 ANS, 2 ENFANTS

Total des revenus perçus dont...	**60 000 €**
... salaires nets	60 000 €
Patrimoine	**280 000 €**

Niche fiscale
• Dépenses de garde d'enfants : 5 000 €

Plutôt épargnée par les réformes successives, cette famille aux revenus stables d'une année à l'autre a bénéficié par trois fois (en 2011, 2014 et 2015) de l'indexation sur l'inflation du barème de l'impôt sur le revenu, ce qui a fait mécaniquement baisser sa charge fiscale. Quant au crédit d'impôt pour garde d'enfants, qui s'élève à 2 300 euros par an, il reste bien inférieur au plafond global des niches. Reste que ce ménage ne profitera presque pas de la suppression annoncée, en 2015, de la tranche d'imposition à 5%.

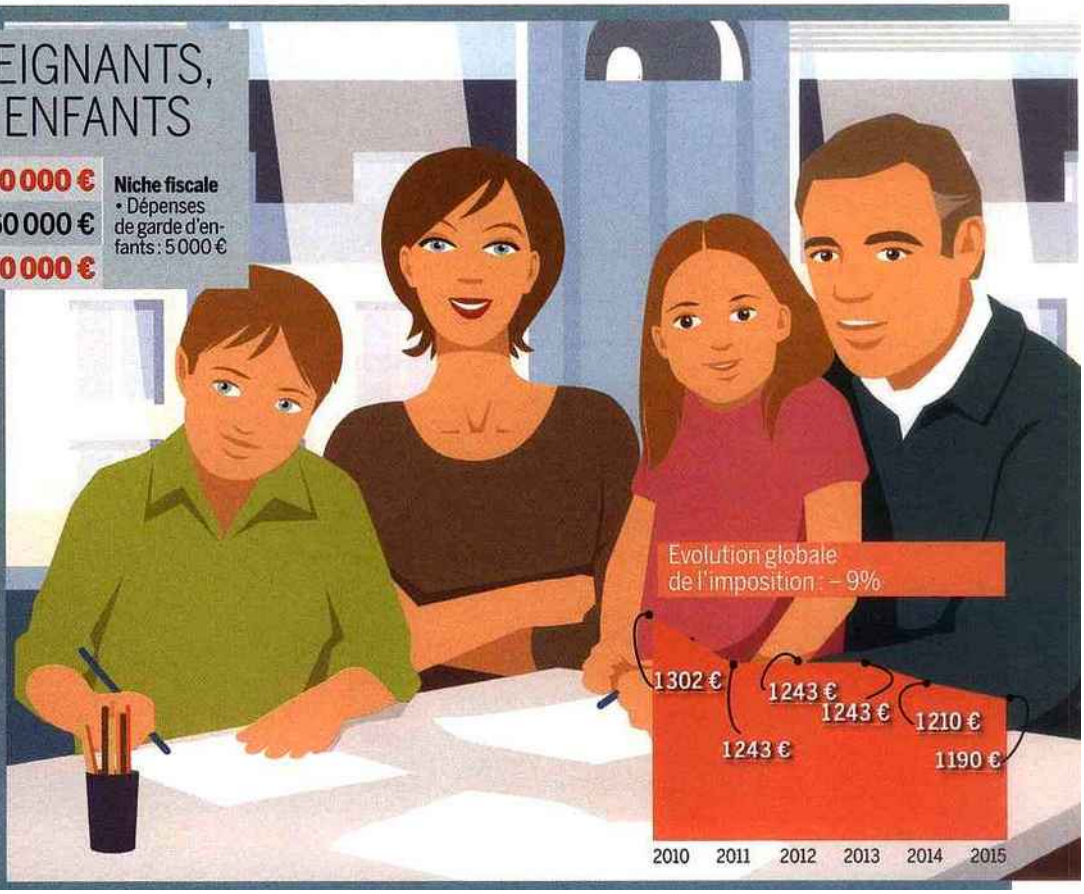

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

EMPLOYÉE CÉLIBATAIRE, 32 ANS, 1 ENFANT

Total des revenus perçus dont...	**24 000 €**
... salaire net	24 000 €
Patrimoine	**0 €**

Niche fiscale
• Prime pour l'emploi (PPE) : 72 €/an.

Evolution globale de l'imposition : – 100%

Avec près de 1 850 euros de salaire mensuel et la charge d'un enfant qu'elle élève seule (soit deux parts pour le foyer), cette employée ne payait déjà que 267 euros d'impôt en moyenne. En 2015, la suppression de la tranche à 5%, alliée à la mise en place d'une décote, réduira cette charge à zéro. Mieux, le crédit d'impôt versé au titre de la prime pour l'emploi devrait encore lui être payé. Soit un chèque de 72 euros de la part du fisc.

COUPLE DE RETRAITÉS DE 66 ET 68 ANS

Total des revenus perçus dont...	**32 000 €**
... pensions nettes	29 000 €
... revenus fonciers	3 000 €
Patrimoine	**180 000 €**

Niche fiscale
• Don à un organisme d'intérêt général : 1 000 €

Evolution globale de l'imposition : – 42%

657 euros
Réservée aux faibles revenus, la décote qui sera mise en place en 2015 réduira l'impôt sur le revenu dû.

Un impôt sur le revenu divisé par quatre en un an (de 714 à 192 euros) ! Ce couple de retraités, qui n'avait guère souffert depuis 2010, sera l'un des gagnants de la mise en place, l'an prochain, d'une décote minorant son revenu imposable. Mais comme il perçoit des loyers générant pour 456 euros de taxes sociales, sa note globale ne s'allégera que de 46% par rapport à 2014. Et il ne devrait pas, par ailleurs, profiter du relèvement du seuil de revenus permettant de bénéficier d'une CSG au taux réduit de 3,8%.

ILLUSTRATION ZOÉ - WWW.LUNETLAUTRE.COM

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Les astuces des élus locaux pour vous taxer

Pour faire valser les recettes locales en respectant leur promesse de ne pas augmenter les taxes foncière et d'habitation, les édiles ont recours à d'habiles expédients. Explications.

Certes, c'est une bonne nouvelle, les élus ont tenu leurs promesses électorales : ils n'ont en moyenne quasiment pas augmenté les principaux impôts locaux cette année. Après avoir bondi de plus de 3% par an depuis 2007, ceux-ci ont à peine dérapé de 1% en 2014 dans les communes de plus de 100 000 habitants, selon la dernière étude du Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales (+ 0,8% pour la taxe d'habitation et + 0,9% pour la taxe foncière). Mais cette quasi-stabilité fiscale ne doit pas faire illusion. En parallèle, les collectivités locales font en effet discrètement flamber d'autres ressources, comme le prouve notre enquête.

Il suffit de regarder les droits de mutation : en autorisant une augmentation provisoire pendant deux ans, le gouvernement a provoqué une envolée de leur taux ces derniers mois. De nombreuses villes ont aussi relevé en catimini le tarif de leurs services collectifs, comme les cantines ou les garderies. Et ne parlons pas des amendes de stationnement, dont le montant risque de bondir d'ici un an.

Il faut dire que la situation financière des collectivités locales est de plus en plus préoccupante. Alors que l'Etat est en train de réduire progressivement la dotation qu'il leur verse chaque année (le manque à gagner va s'élever à 12,5 milliards entre 2014 et 2017, dont 3,67 milliards dès 2015), elles continuent en effet de dépenser sans retenue. Depuis 2000, leur seul budget de personnel a explosé de... 86%. Par ailleurs, selon la Cour des comptes, l'endettement local (qui ne peut servir qu'aux dépenses d'investissement) dépasse les 9,2 milliards, treize fois plus qu'en 2011. Autant dire que les impôts vont se remettre à augmenter. Certains maires l'ont d'ailleurs d'ores et déjà avoué, comme Alain Juppé à **Bordeaux** ou Anne Hidalgo à **Paris**. Mais il y en aura beaucoup d'autres.

STATIONNEMENT
L'addition risque d'être salée pour les automobilistes

Pour l'instant, seule Anne Hidalgo a prévenu qu'elle alourdirait prochainement le prix des PV dans la capitale. Mais les Parisiens ne seront pas les seuls à se faire assaisonner. Sous la pression des élus, le gouvernement a en effet fait voter fin décembre 2013 une loi permettant la dépénalisation du stationnement dès 2016. Cela signifie que les communes pourront, d'ici un an, majorer à leur guise le prix des amendes, actuellement fixé à 17 euros. Or, d'après 40 Millions d'automobilistes, moins d'une centaine de maires se sont pour l'instant engagés à ne pas modifier le tarif. «La plupart des autres vont sans doute décider de l'augmenter», prévient Pierre Chasseray, le délégué général de l'association. Parmi eux, on compte notamment ceux de **Lyon** et de **Marseille**.

La deuxième mauvaise nouvelle, c'est que le prix du stationnement risque lui aussi de s'emballer. Car la loi est formelle : le montant de l'amende ne pourra pas dépasser dix fois le tarif horaire. Résultat : à moins de baisser le prix du PV, ce qui est peu probable, les élus seront obligés de mettre les tickets à au moins *1,70 euro de l'heure*. «Comme la plupart des petites villes affichent aujourd'hui un tarif inférieur, les prix vont donc bondir quasiment partout», assure Pierre Chasseray.

CARTES GRISES
Une région sur quatre a réajusté leur prix depuis 2012

Les régions ont peu de leviers fiscaux indirects, si bien qu'elles ont tendance à manier à la hussarde les rares existants.

VILLE PAR VILLE, LES

Ville	STATIONNEMENT Tarif horaire (1)
Amiens	1,20 euro
Angers	1,50 euro
Bordeaux	2,20 euros
Brest	1 euro
Clermont-Ferrand	1,50 euro
Dijon	2 euros
Grenoble	1,70 euro
Le Havre	1,20 euro
Le Mans	2,50 euros
Lille	1,90 euro
Limoges	0,50 euro
Lyon	2 euros
Marseille	1,50 euro
Metz	1,50 euro

(1) Source : «Auto Plus». **(2)** En janvier 2016, le tarif ho
le prix de l'amende, la hausse du tarif horaire sera don
signé l'appel de 40 Millions d'automobilistes, s'engag

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

La dépénalisation des PV de stationnement votée fin 2013 risque de provoquer une flambée des tarifs d'ici un an.

HAUSSES PROBABLES DU TARIF ET DU PV DE STATIONNEMENT

	AMENDES		STATIONNEMENT		AMENDES
	Hausse d'ici un an (2)	Hausse probable du PV (3)	Ville	Tarif horaire (1)	Hausse d'ici un an (2)	Hausse probable du PV (3)
	+ 41,6%	Oui	Montpellier	2 euros	–	Oui
	+ 13,3%	Oui	Nantes	2 euros	–	Oui
	–	Oui	Nice	1,20 euro	+ 41,6%	Non
	+ 70%	Oui	Nîmes	1,40 euro	+ 21,4%	Oui
	+ 13,3%	Oui	Poitiers	1,20 euro	+ 41,6%	Oui
	–	Oui	Reims	1,50 euro	+ 13,3%	Oui
	–	Oui	Rennes	2,10 euros	–	Oui
	+ 41,6%	Non	Roubaix	1,20 euro	+ 41,6%	Oui
	–	Non	Saint-Etienne	2 euros	–	Oui
	–	Oui	Strasbourg	1,90 euro	–	Oui
	+ 240%	Oui	Toulon	0,50 euro	+ 240%	Oui
	–	Oui	Toulouse	1,50 euro	+ 13,3%	Non
	+ 13,3%	Oui	Tours	1,60 euro	+ 6,2%	Oui
	+ 13,3%	Oui	Villeurbanne	2 euros	–	Oui

PHOTOPQR/L'ALSACE

horaire de stationnement ne pourra pas être inférieur à 1/10 du prix de l'amende (1,70 euro pour une amende de 17 euros). Si la ville augmente onc supérieure au chiffre indiqué. Si le prix dépasse déjà 1,70 euro, les villes ne seront pas obligées d'alourdir la facture. **(3)** «Non» : si le maire a ageant ainsi à ne pas augmenter le prix des PV de stationnement en 2015.

En 2014, deux d'entre elles ont ainsi eu la main lourde avec la taxe sur le cheval fiscal, prélevée lors de l'établissement de la carte grise (+ 12,5% en **Auvergne** et + 11,6% dans les **Pays de la Loire**). Au total, cinq ont relevé cet impôt depuis 2012 – on compte aussi la **Bourgogne** (+ 10,8%), la **Lorraine** (+ 4,6%) et le **Centre** (+ 3,5%). La palme revient sans conteste aux Pays de la Loire : pour une 6 CV, la carte grise coûte désormais 288 euros, contre 183 euros en 2009, soit un renchérissement de 57% ! En **Corse**, il faut débourser seulement 162 euros.

DROITS DE MUTATION
La majorité des départements a relevé leur taux cette année

C'est la mauvaise nouvelle de l'année pour les acheteurs d'un bien immobilier. La taxe sur les transactions, qui n'avait pas bougé depuis dix ans, s'est envolée de 18% depuis quelques mois presque partout en France. Pour aider les départements à renflouer leurs caisses, le gouvernement leur a en effet donné la permission de relever les fameux droits de mutation de 3,8 à 4,5%. La quasi-totalité d'entre eux ont sauté sur l'occasion. Seule une dizaine de départements ne sont pas encore passés à l'acte, dont **Paris**, où les prix atteignent déjà des sommets. «Si on relevait la taxe dans la capitale, ce serait un très mauvais signal pour les acheteurs», note-t-on à la chambre des notaires.

Une chose est sûre, la hausse va peser lourdement sur les ménages. Pour un bien acheté 250 000 euros par exemple, une famille devra ainsi débourser 1 750 euros supplémentaires, d'après la chambre des notaires. Ce relèvement des droits de mutation est en principe temporaire – les élus devront les ramener à leur niveau antérieur en 2016 – mais qui sait ? La situation financière des collectivités

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Depuis la rentrée, les ménages aisés paient la cantine

locales est tellement dégradée que certains pourraient être tentés de faire pression pour que la mesure se pérennise...

TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ
La plupart des collectivités prélèvent le maximum autorisé

Voilà une ponction locale qui passe quasiment inaperçue et qui, pourtant, n'en finit pas de grossir. Les communes et les départements qui prélèvent la taxe sur la consommation finale d'électricité – l'un des quatre impôts prélevés directement sur les factures EDF – sont en effet libres de fixer son taux, dans la limite d'un certain plafond. Dans la pratique, la plupart des collectivités sont au taquet et répercutent de façon automatique la hausse du plafond annuel fixé par l'Etat. D'après une étude réalisée par Selectra, c'est le cas de 72% des communes et de 94 départements sur 96. Résultat: si la facture plafonne au-dessous de 24 euros dans le **Doubs** et le **Territoire de Belfort**, elle dépasse 60 euros dans quelque quatre-vingts départements. «Comme tous les ans, cette taxe va encore grimper en 2015», assure-t-on chez ce comparateur de fournisseurs d'électricité. Au total, la majorité des Français devraient voir leur note d'électricité gonfler de 2,7% entre 2013 et 2015.

TAXE DE SÉJOUR
Elle devrait doubler sur les hôtels 3 étoiles

Certes, les élus ne pourront finalement pas ponctionner autant qu'ils le souhaitaient les touristes qui débarquent chaque année dans leur ville, notamment à **Paris** et sur la **Côte d'Azur.** Mais au terme de plusieurs mois de bataille contre les professionnels et le ministère des Affaires étrangères, ils ont quand même fini par obtenir un relèvement des plafonds applicables à la taxe de séjour, en vigueur dans quelque 2 800 communes – l'amendement doit être prochainement voté au Parlement. Cette dernière, qui oscille aujourd'hui entre 20 centimes et 1,50 euro selon la catégorie d'hôtels, devrait ainsi exploser dès 2015 pour les établissements de standing supérieur (de 1 à 2 euros pour les trois-étoiles, de 1,50 à 2,50 euros pour les quatre-étoiles et de 1,50 à 3,50 euros pour les palaces).

Si ce réajustement doit être relativisé (le montant de ce prélèvement reste moins élevé que chez la plupart de nos voisins), il va tout de même permettre aux élus d'arrondir leurs fins de mois. A Paris, par exemple, où les hôtels trois-étoiles et plus représentent près de 60% de l'offre, la mesure pourrait rapporter près d'une quinzaine de millions d'euros supplémentaires par an. Moins que ce que la municipalité espérait (une taxe de 8 euros a longtemps été évoquée), mais tout de même déjà pas mal pour combler le trou de 400 millions d'euros...

SERVICES COMMUNAUX
Les hausses de tarifs sont de plus en plus nombreuses

A en croire l'Association des maires de France (AMF), une hausse des tarifs dans les communes n'est pas à l'ordre du jour. «Les marges de manœuvre sont faibles pour faire payer les ménages», assure-t-on. Pourtant, il suffit de faire un petit tour de France pour se rendre compte que certains élus actionnent discrètement ce levier pour gonfler leurs ressources. A **Beauvais** par exemple, les parents vont payer cette année deux fois plus que l'an dernier pour la cantine des enfants. De même, la municipalité de

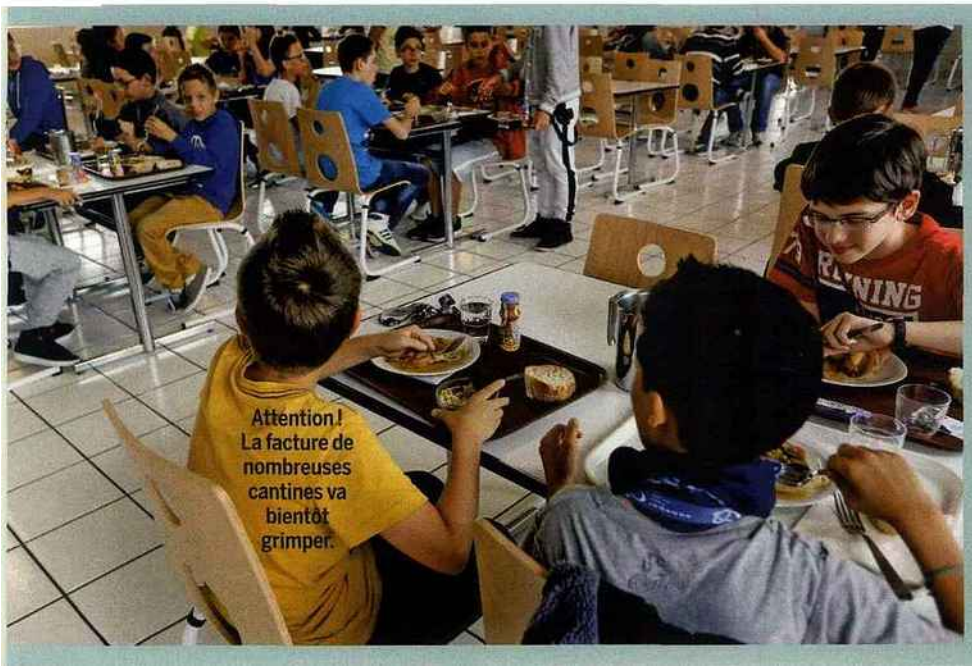

Attention ! La facture de nombreuses cantines va bientôt grimper.

LES SERVICES LOCAUX

Type de service	Tarif moyen constaté en 2013-2014
Centre de loisirs sans repas (2)	9,83 euros par jour
Etude surveillée (2)	20,04 euros par mois
Cantine (2)	4,90 euros par jour
Conservatoire	305,48 euros par an
Entrée plein tarif musée	4,07 euros
Entrée plein tarif piscine	3,78 euros

Source : Forum pour la gestion des villes

(1) Chiffres concernant un échantillon de 30 villes collectés pa
tranche supérieure de revenus.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

35% de plus à Villeurbanne

Villeurbanne a voté une hausse du prix des repas, qui va de 5% pour les familles les plus modestes à 35% pour les plus aisées. Au total, les deux tiers des ménages verront leur facture s'envoler de plus de 10%. Quant à **Paris**, nul ne sait encore comment les familles aisées seront mises à contribution. Mais Anne Hidalgo a d'ores et déjà annoncé qu'elle voulait créer une neuvième tranche pour la cantine et les conservatoires. Les hauts revenus peuvent se préparer à sortir leur chéquier...

C'est comme ça partout, ou presque. «Il y a eu beaucoup de réajustements cette année, et certains sont très douloureux», confirme Thierry Vidor, le directeur général de Familles de France. Quelle est l'ampleur de la hausse ? Personne n'est capable de le dire. Mais les chiffres que nous a fournis le Forum pour la gestion des villes confirment clairement la tendance. En 2014-2015, les foyers les plus aisées paieront en moyenne 7% de plus pour l'étude surveillée et 8,3% de plus pour les conservatoires. Selon l'association, certaines augmentations vont largement dépasser 20% sur les trois prochaines années.

Lorsqu'on les interroge, beaucoup d'élus locaux font valoir que ce relèvement des tarifs des services n'a rien de scandaleux. Ils rappellent que dans les cantines, les centres de loisirs ou les piscines, les prestations proposées sont toujours facturées au-dessous du coût de revient, et parfois très nettement. Résultat : les écarts de prix varient de 1 à 6 selon les communes, y compris limitrophes. «La plupart des collectivités n'ont pas le choix, et ce sera de plus en plus le cas dans les prochaines années», prévient Pierre-Olivier Hofer, consultant chez Exfilo. Deux cités des **Pyrénées-Atlantiques** dont il a récemment audité les comptes ont d'ailleurs prévu de réajuster de 50% la plupart de leurs tarifs. Et hop !

Sandrine Trouvelot

COÛTENT DE PLUS EN PLUS CHER

	Evolution sur deux ans	Plus forte hausse relevée sur l'échantillon (1)
	+14,7%	+33%
	+13,2%	+27%
	+16,4%	+16%
	+22,8%	+10%
	+19,3%	+150%
	+19,2%	+31%

le Forum pour la gestion des villes. **(2)** Pour la

C'est étonnant mais c'est ainsi : aucune étude ne relève l'évolution des tarifs des services communaux dans l'Hexagone. Le Forum pour la gestion des villes a toutefois calculé pour Capital l'augmentation moyenne des prix sur un échantillon d'une trentaine de villes de plus de 10 000 habitants. Résultat : les services collectifs coûtent de plus en plus cher. «Si elles veulent s'en sortir, les collectivités vont devoir actionner ce levier», confirme Pierre-Olivier Hofer, consultant chez Exfilo. «Plus que la hausse des prix, c'est la baisse de la qualité de service qui est en jeu», déplore Philippe Laurent, le maire de Sceaux, en région parisienne.

J.CHABANNE/RESERVOIR PHOTO

CHAMPIONNAT DES DEVISES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Les Français à la traîne dans la première manche de cette édition 2014-2015 encore dotée de nombreux prix

Avec Capital.fr

Démarrage canon pour Jean-Marc Roch, connu dans le Championnat sous le pseudo Rockette ! Grâce à une plus-value de 10,85% en septembre, ce Suisse a remporté la première manche de l'édition 2014-2015 de notre compétition internationale de trading virtuel sur les devises et les métaux précieux, organisée en partenariat avec le courtier RTFX.

C'est la première victoire de ce joueur inscrit depuis trois ans : auparavant, il s'était tout de même hissé trois fois dans le top 15 mensuel, qui donne droit à un prix (lire ci-dessous «Règlement et dotation»). Il devance le Malaisien Wee Kien Chia (pseudo : Jeff87s2), avec + 9,43%, et le Polonais Roman Bialas (pseudo : Fxromek), + 9,12%. Les Français, eux, ont été plutôt timides. Le premier, Hugues Sepchat (pseudo : Ploufplouf), n'a pu faire mieux qu'une quatrième place, avec + 9,05%, et seuls deux autres Tricolores ont terminé parmi les quinze meilleurs joueurs du mois : Sylvain Trébaol (pseudo : Slyt78), 13e avec + 5,09%, et Jean-Claude Palleau (pseudo : Jeacla), 14e et + 4,52%.

Pis, au bouclage de ce numéro, mi-octobre, aucun Français ne figurait dans le top 10 du classement général, qui additionne les performances mensuelles et récompensera, au terme de la compétition le 31 août 2015, le trader le plus régulier avec un prix de 20 000 euros. Hugues Sepchat, qui a mal débuté le mois d'octobre, pointait à la 15e place (+ 5,20%). Bien loin du leader, l'Indien Santosh Mandal (pseudo : Santosh13), qui affichait une plus-value de 13,10%.

Evidemment, les jeux sont loin d'être faits et tout le monde a ses chances de remporter un des nombreux prix. Alors, si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous sur la page du Championnat accessible par le menu déroulant de l'onglet Bourse de Capital.fr. C'est gratuit, sans risque, ludique et très formateur. A vous de trader !

Thomas Le Bars

En partenariat avec RTFX ONLINE TRADING SERVICES

RÈGLEMENT ET DOTATION

- **Dates** Le Championnat se déroule du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.
- **Inscriptions** On s'inscrit en remplissant un questionnaire sur Capital.fr, accessible via le menu déroulant de l'onglet Bourse.
- **Objectif** Aussitôt inscrit, vous disposerez d'un capital fictif de 5 millions d'euros, à faire fructifier en pariant sur l'évolution des devises, de l'or et de l'argent, comme si vous interveniez en réel sur les marchés, grâce à la plate-forme de RTFX.
- **Classements** Des classements sont établis chaque mois en fonction des performances (les compteurs sont remis à zéro en début de mois) et un classement général est calculé par addition des performances depuis l'inscription.
- **Prix mensuels** Les 15 premiers de chaque classement mensuel se partagent 22 000 FXMiles*. 1er : 5 000 ; 2e : 3 000 ; 3e : 2 000 ; du 4e au 15e : 1 000.
- **Prix général** Les 10 premiers du classement général se partagent à la fin du jeu 50 000 FXMiles*. 1er : 20 000 ; 2e : 10 000 ; 3e : 6 000 ; du 4e au 10e : 2 000.
- **Prix bonus** Chaque jour, les 50 joueurs réalisant les meilleures performances gagnent 50 FXMiles*. Le joueur qui réalise la meilleure performance quotidienne du mois gagne 1 000 FXMiles*, et les 4 suivants 250 FXMiles*. Des FXMiles* sont aussi attribués en fonction de la performance hebdomadaire réalisée sur l'euro/dollar.

* Les FXMiles sont convertibles soit en bons d'achat (1 000 FXMiles = 150 euros), soit en euros (1 000 FXMiles = 1 000 euros), versés sur un compte chez RTFX, qui permet de miser en réel sur les marchés et d'encaisser les plus-values.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Les riches, jamais à

Avec l'ouverture du Port franc du Luxembourg, les plus fortunés disposent d'un coffre-fort ultrasécurisé et à l'abri des taxes.

Certes, avec les débuts, dès janvier 2015, de l'échange automatique d'informations, le Luxembourg devrait en finir avec le secret bancaire. Mais que les plus fortunés se rassurent : le grand-duché a tout prévu pour les retenir, à commencer par des ports francs copiés sur le modèle suisse et autorisés par une loi spécifique de 2011. Ouvert en septembre, le premier édifice du genre permet déjà d'abriter, sur 22 000 mètres carrés ultrasécurisés, œuvres d'art comme lingots d'or. Le tout en franchise temporaire de TVA. Soit, par exemple, 20% d'économie sur un bordeaux primeur acheté en France, puis expédié au Port franc. La taxe ne sera due que par l'amateur qui ressortira la bouteille de l'entrepôt. Mais encore faut-il que quelqu'un le fasse ! «Il n'y a pas de durée limite de stockage», assure un connaisseur. Entre-temps, les éventuelles reventes n'auront supporté aucune taxe (mais l'impôt sur la plus-value reste dû).

«C'est un cadre conforme à la réglementation européenne», plaide David Arendt, l'administrateur des lieux. La douane impose d'ailleurs un inventaire de chaque bien selon 29 critères, dont le prix et l'identité du propriétaire. «Lorsque l'œuvre est détenue via un trust, seul le nom du gérant apparaît», reconnaît Franco Momente, directeur de Fine Art Logistics, un des prestataires du Port franc. Pas étonnant qu'avec de tels atouts 75% du bâtiment soient déjà loués.

Julien Bouyssou

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

court de combines

1 Le hall d'accueil Décorée d'une œuvre en relief du Portugais Vhils, c'est la plus vaste des 75 salles du bâtiment, surveillé par 300 caméras.

2 Six portes de livraison Les œuvres arrivent par la route ou par les airs : les pistes de l'aéroport cargo se trouvent à 200 mètres, sous douane. Un sas de décontamination par anoxie est prévu.

3 Un scanner électronique Toutes les marchandises y sont contrôlées, pour éviter l'entrée d'armes ou de drogues. Le tout sous l'œil des douaniers, qui disposent d'un bureau.

4 Quatre coffres-forts Au sous-sol, ils abritent lingots d'or ou barres d'argent, derrière une porte de 5 tonnes d'acier, épaisse de 50 centimètres et résistante au feu pendant 90 minutes.

5 Des salles sécurisées Œuvres, voitures de collection et jusqu'à 750 000 bouteilles de vin : tout peut être stocké à l'abri d'un système anti-incendie à injection d'azote.

6 Huit salles d'exposition Elles permettent, en toute discrétion, de présenter l'œuvre à un acheteur potentiel. Si l'affaire se conclut, il suffira de la changer de coffre.

PHOTOS : LYON/SIPA/MUSEUM/SIPA

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Les derniers bons plans pour réduire la note

Même si elles sont rarement dépourvues de risques, ces niches fiscales restent intéressantes à souscrire, en vous y prenant avant la fin d'année. Revue de détail.

Pas plus de 10 000 euros par an... tout du moins en théorie. Comme vous le lirez, il reste en effet possible de réduire son impôt sur le revenu au-delà de ce plafond, en vigueur depuis 2013. Pour que l'opération ne vire pas au fiasco, mieux vaudra cependant éviter les placements dont le bonus fiscal, rogné au fil des ans, ne compense plus le risque encouru. A l'image des Sofica, dédiées au financement du cinéma. «Leur rendement final est le plus souvent négatif», assure Pascale Baussant, fondatrice de Baussant Conseil. Prudence aussi avec le Girardin industriel, dans le viseur du fisc, et le Censi-Bouvard, dont les 11% de carotte fiscale font pâle figure face aux 21% du Pinel. Nos conseils pour choisir la bonne niche, qu'il s'agisse de gommer votre IR, mais aussi votre ISF ou vos futurs droits de succession.

AVANTAGE PINEL

Risque : **de faible à moyen**
Réduction d'IR : **jusqu'à 6 000 €**
Autre impôt gommé : **aucun**

Un joli cadeau pour les investisseurs dans le neuf! A la différence de son prédécesseur le Duflot, l'avantage Pinel, en vigueur depuis le 1er septembre dernier, cumule en effet les atouts. A commencer par la possibilité de loger ses propres enfants dans l'appartement acheté. En l'état actuel du dispositif, et à condition de le faire sans brader le loyer, l'avantage fiscal octroyé ne sera alors pas remis en cause, ni même différé dans le temps. Ce n'est pas tout: cette réduction d'impôts pourra, au choix, être étalée sur six, neuf ou douze ans, pour atteindre respectivement 12%, 18% ou 21% du prix d'achat (plafonné à 300 000 euros et à un prix moyen de 5 500 euros le mètre carré). Rien n'empêchera donc de sortir rapidement du dispositif. Pour ne rien gâcher, plusieurs grandes villes (Lille, Lyon ou Montpellier) ont été surclassées de la zone B1 à la zone A, aux plafonds de loyer supérieurs. Au final, comme l'indique notre tableau ci-contre, et pour peu que les prix de la pierre ne s'écroulent pas, le rendement à prévoir est alléchant. «Dans un premier temps, mieux vaudra ne s'engager que sur six ans, durant lesquels le bonus fiscal annuel est déjà à son maximum», conseille Olivier Rozenfeld, président du groupe Fidroit. A l'issue de cette période, libre à vous alors de signer un nouvel engagement de trois ans, de revenir dans le secteur libre, ou même de revendre le bien en cas de plus-value.

PERP ET MADELIN

Niveau de risque : **de nul à élevé**
Réduction d'IR : **jusqu'à 31 258 €**
Autre impôt gommé : **ISF**

Avec des versements en hausse respective de 18,2% et 9,3% en 2013, le plan d'épargne retraite populaire (Perp) comme le Madelin ne connaissent pas la crise. Il faut dire que ces produits ont tout pour plaire aux gros contribuables, au moins imposés à la tranche de 30%. Les cotisations qu'ils y déposent sont en effet déductibles de leur revenu imposable, dans la limite de 10% de celui-ci, sans que l'avantage obtenu entre dans le plafonnement global des niches. Avec le Perp, la limite globale de versements est ainsi fixée à 30 038 euros pour 2014. Soit, pour un contribuable taxé à 45%, jusqu'à 13 517 euros de réduction d'impôts, dès 2015. Avec le Madelin (réservé aux travailleurs non salariés), dont le plafond de versement atteint 69 463 euros (correspondant à 15% de la fraction des bénéfices comprise entre une et huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale), le maximum de réduction d'impôts est donc de 31 258 euros. Ce n'est pas le seul avantage fiscal décroché: ces contrats étant, sauf coup dur, impossibles à racheter, leur valeur est exclue du calcul de l'ISF, comme d'ailleurs, pour ceux ayant régulièrement cotisé durant quinze ans, celle de la rente servie une fois à la retraite. C'est ainsi que, si vous êtes dans la tranche d'ISF comprise entre 1,3 et 2,5 millions d'euros, le capital versé sur un des Perp de notre sélection rapportera d'office 0,7 point de plus (le taux de cette tranche) que sur une assurance vie soumise, elle, à l'ISF.

INVESTISSEMENT PME

Niveau de risque : **très élevé**
Réduction d'IR : **jusqu'à 18 000 €**
Autre impôt gommé : **ISF**

Ces plates-formes ont pour nom Anaxago, Wiseed ou Alternativa, et affichent le même but: vous mettre en relation avec des PME non cotées (des start-up, le plus souvent), à la recherche d'argent frais. A la clé, si vous achetez des actions, pour les conserver au moins cinq ans: au choix, une réduction d'ISF égale à 50% du prix d'acquisition (et plafonnée à 45 000 euros) ou une réduction d'IR égale à 18% de l'investissement, elle-même plafonnée à 9 000 euros pour un célibataire et à 18 000 euros pour un couple (la part excédant les 10 000 euros de plafonnement global pouvant être étalée sur cinq ans). Le risque de faillite de ces PME étant élevé, mieux vaudra donc multiplier les petits

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

«Le Pinel devrait permettre de loger ses enfants, sans perte du bonus fiscal»

Olivier Rozenfeld, président du groupe Fidroit

AVEC LE NOUVEAU DISPOSITIF PINEL, SORTIR AU BOUT DE SIX ANS SERA POSSIBLE

Détails de l'opération	Pour un engagement de 6 ans		Pour un engagement de 9 ans		Pour un engagement de 12 ans		Commentaires
Réduction d'impôts globale (montant annuel)	12% du prix d'achat (2 800 €)		18% du prix d'achat (2 800 €)		21% du prix d'achat (2 800 puis 1 400 €)		A Nantes, le plafond de loyer à respecter n'étant pas pénalisant, le rendement promis par le dispositif Pinel est alléchant. Même si les prix de la pierre devaient dévisser (jusqu'à – 11% sur douze ans), l'opération se solderait au minimum par un rendement de 4%.
Loyer annuel encaissé	4 800 €		4 800 €		4 800 €		
Evolution de la valeur du bien à la revente	– 5%	0%	– 9%	0%	– 11%	0%	
Taux de rentabilité interne (1) (gain sur la durée) (2)	6% (14 528 €)	8,4% (21 528 €)	4,9% (20 914 €)	7,2% (33 514 €)	4% (26 796 €)	5,8% (42 196 €)	

Le cas : appartement de 40 mètres carrés, situé à Nantes, acheté 140 000 euros via un apport personnel de 28 000 euros et un financement à crédit à hauteur de 112 000 euros (2,40% sur 15 ans), par un couple imposé à la tranche marginale de 30%. Rendement locatif brut : 3,42% par an.
(1) Rendement annuel moyen, en tenant compte de l'apport personnel en début d'opération, des revenus tirés du placement, ainsi que de la revente en fin d'opération.
(2) Trésorerie générée par l'opération, une fois les loyers encaissés ainsi que les charges et intérêts payés, en tenant compte des gains à la revente.

CINQ BONS PERP, AUX VERSEMENTS DÉDUCTIBLES DU REVENU IMPOSABLE

Contrat (établissement)	Rendement 2013 (2012) (1)	Frais d'entrée (frais de gestion) (2)	Nombre de fonds proposés en plus du fonds euros	L'avis de Capital
Conservateur PERP (Le Conservateur)	**4,10%** (4,10%)	4,50% (0,70%)	6	De loin, le fonds en euros le plus rentable du marché. Dommage que les frais d'entrée soient aussi élevés.
Carac Perspectives (Carac)	**3,50%** (3,40%)	4,50% (0,45%)	Aucun	Avantage : des frais de gestion parmi les plus bas de la place. Mais il est impossible de diversifier la mise.
Perspective Génération Plus (Apicil)	**3,20%** (3,65%)	4,50% (0,60%)	32	Un produit grand public, accessible dès 50 euros par mois et proposant trois profils de gestion pilotée.
Concordances Perp (Legal & General)	**3,00%** (3,10%)	0% (0,85%)	22	Un des rares contrats sans frais d'entrée. Dommage que le rendement du fonds en euros soit en retrait.
Puissance Avenir Perp (Assurancevie.com)	**3,00%** (3,00%)	0% (0,68%)	77	Egalement sans aucuns frais d'entrée, ce contrat offre le meilleur choix de fonds pour diversifier la mise.

(1) Taux net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux de 15,5%. **(2)** Sur le fonds en euros.

REMY DELUZE

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Année après année, l'assurance vie parvient à

paris (la mise minimale est souvent de 1 000 euros). Ou passer par les fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) et les fonds d'investissement de proximité (FIP), qui diversifient d'office la mise. Le bonus fiscal maximal qu'ils procurent est cependant moindre, qu'il s'agisse d'effacer l'IR (jusqu'à 2 160 euros pour un célibataire, le double pour un couple) ou l'ISF (18 000 euros). Surtout, ces fonds ont pour fâcheuse tendance de prélever de lourds frais de gestion, atteignant jusqu'à 40% de la mise. Ce qui rognera d'autant la performance finale à en attendre.

DONATION D'USUFRUIT

Niveau de risque : **nul**
Réduction d'IR : **selon la tranche d'imposition du donataire**
Autre impôt gommé : **ISF**

Bien connue des notaires, cette technique consiste à donner temporairement l'usufruit d'un logement (c'est-à-dire le droit d'en percevoir les loyers) tout en conservant sa nue-propriété (les murs) pendant une durée choisie, jamais inférieure à trois ans. Par exemple, le temps des études d'un enfant. L'opération peut se faire sans droits à payer, la valeur de dix ans d'usufruit n'étant retenue qu'à hauteur de 23% de celle en pleine propriété. Un prix souvent inférieur aux abattements pour donation en vigueur (100 000 euros par parent tous les quinze ans). A la clé, un double bonus fiscal. L'imposition des loyers sera allégée, les enfants étant souvent moins taxés (quand ils le sont) que leurs parents. Quant à l'ISF, il sera aussi réduit, seul l'usufruitier en étant redevable. Ainsi, un couple au patrimoine de 2,5 millions d'euros, transmettant temporairement l'usufruit d'un appartement de 450 000 euros, rabotera-t-il chaque année son ISF de 3 150 euros (soit 29% de rabais).

GIRARDIN HLM

Niveau de risque : **moyen**
Réduction d'IR : **jusqu'à 51 428 €**
Autre impôt gommé : **aucun**

Complexe, le Girardin industriel est aussi devenu risqué, à la suite des multiples redressements diligentés par le fisc. Voilà pourquoi mieux vaut choisir sa version «sociale», qui consiste à acheter des parts d'une société destinée à financer la construction de HLM en outre-mer, donnés en location pendant cinq ans à un bailleur social, qui sous-louera les logements à des particuliers. Chacun de ces montages est en effet validé par Bercy, tandis que les entreprises locataires, souvent semi-publiques, sont moins susceptibles de faire faillite. Rappelons que l'avantage fiscal octroyé étant toujours supérieur aux montants engagés, c'est une rentabilité de 13 à 15% que vous pouvez espérer. Sur des montants conséquents : le Girardin HLM obéit en effet à

«Souscrire des actions de PME peut effacer jusqu'à 45 000 euros d'ISF»

Philippe Dardier, président de la Bourse dédiée aux PME Alternativa

CINQ PLATES-FORMES PERMETTANT D'INVESTIR AU CAPITAL DE START-UP OU DE PME

Nom de la plate-forme (site internet)	Ticket d'entrée (frais d'entrée)	Autres frais	Type d'entreprises financées	L'avis de Capital
Alternativa (Alternativa.fr)	800 € (aucuns)	A la sortie, 3% du prix de cession	PME déjà matures	Cette Bourse régulée, qui anime un marché de revente des actions, a levé 30 millions d'euros depuis 2008. Attention aux frais de sortie, de 3%.
Anaxago (Anaxago.com)	1000 € (5%)	Aucuns	Start-up	Cinq à six projets sont en permanence à financer sur cette plate-forme, qui ne prélève aucuns frais de gestion durant l'investissement.
Fundme (Fundme.fr)	Aucun (aucuns)	Aucuns	Start-up	Une plate-forme sans aucuns frais. Et pour cause : elle se contente de mettre en relation start-up et investisseurs qualifiés (business angels...).
Happy Capital (Happy-capital.com)	1000 € (5%)	Aucuns	Start-up et PME	Rassurant : cet intermédiaire fait parrainer les projets par un professionnel de l'évaluation (banque, expert-comptable ou fonds d'investissement).
Wiseed (Wiseed.com)	100 € (aucuns)	1% de frais de gestion, 5 à 10% sur plus-value	Start-up	Lancée en 2008, cette plate-forme a déjà levé 10 millions d'euros. Gare toutefois aux frais prélevés pendant et à l'issue de l'investissement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

échapper aux coups de rabot trop énergiques

un plafonnement global plus généreux, de 18 000 euros. «Grâce à un mode de calcul spécifique, c'est jusqu'à 51 428 euros de réduction d'impôts que l'on peut viser», indique Jérôme Devaud, directeur chez Inter Invest, un monteur spécialisé.

SCPI EN LOI MALRAUX
Niveau de risque : **moyen**
Réduction d'IR : **jusqu'à 30 000 €**
Autre impôt gommé : **aucun**

En principe, cette niche a tout pour plaire : exclue du plafonnement global, elle permet, à condition d'acheter un bien historique à rénover, de décrocher une réduction d'impôts égale à 22 ou 30% du montant des travaux engagés, plafonné à 100 000 euros, selon que le logement se situe en zone de protection du patrimoine ou en secteur sauvegardé. «Mais trouver de tels biens à un prix raisonnable ne s'improvise pas», prévient Pascale Baussant, de Baussant Conseil. Mieux vaudra donc passer par des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) spécialisées, telles Reximmo Patrimoine 4 ou Urban Prestigimmo 2, qui diversifient la mise sur plusieurs rénovations, et ont l'avantage de ne viser que celles octroyant 30% de rabais. Mais comme la quote-part de travaux n'atteint que 65% de la mise (le reste est consacré à l'achat du foncier), la réduction d'impôts globale n'est, en moyenne, que de 19,5%.

ASSURANCE VIE
Risque : **de faible à élevé**
Réduction d'IR : **gains exonérés**
Autres impôts gommés : **droits de succession**

Année après année, l'assurance vie échappe aux coups de rabot... C'est ainsi qu'il reste possible, après huit ans, de faire des retraits en franchise d'impôts, tant que la part de gains ainsi perçue n'excède pas 4 600 euros par an (9 200 pour un couple). Seul coup de canif à signaler, celui porté aux droits à payer en cas de décès, rehaussés depuis le 1er juillet de 25 à 31,25% au-delà de 700 000 euros de capital transmis. Il reste cependant possible d'y échapper, grâce à de nouveaux contrats, baptisés Vie Génération, pour lesquels a été créé un abattement spécifique de 20%, qui s'applique avant celui, commun à tous les contrats, de 152 500 euros par bénéficiaire. Bien sûr, ce bonus n'est octroyé qu'en échange d'une prise de risque, avec l'obligation de placer au moins 33% en actions de PME ou en logements intermédiaires. Impossible, donc, de sécuriser son épargne sur un fonds euros. En revanche, pas de souci à se faire quant au respect du quota : comme le montrent les trois produits de ce type déjà lancés (voir ci-dessous), c'est l'assureur qui s'en charge à votre place, soit en pilotant au jour le jour l'investissement, soit en limitant votre choix à des fonds conformes. Le mieux, pour en profiter, est d'attendre que votre compagnie lance le sien : vous aurez alors le droit d'y transférer l'épargne issue d'un contrat classique, sans perdre l'antériorité fiscale si l'opération a lieu avant le 1er janvier 2016. A conseiller toutefois si c'est au moins 200 000 euros que vous envisagez de transmettre.

Charlotte Simoni

«Alléger ses droits de succession exigera une dose de risque»

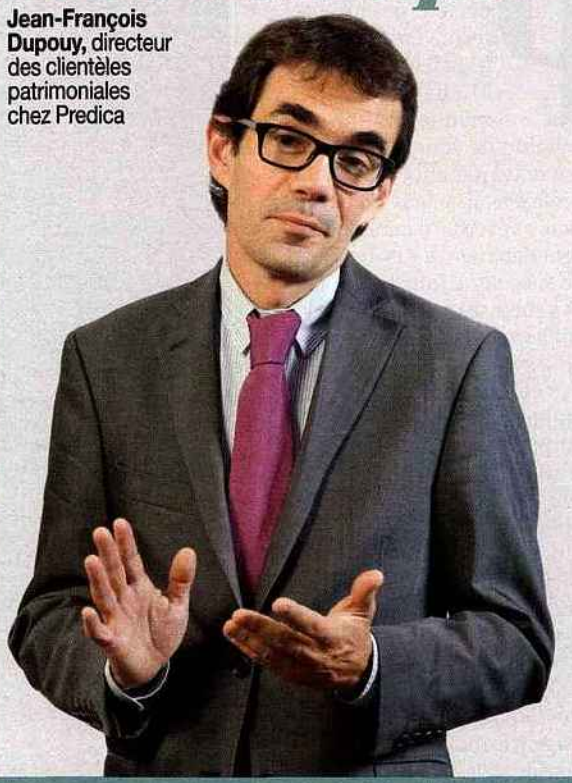

Jean-François Dupouy, directeur des clientèles patrimoniales chez Predica

PHOTOS : G.CAMBON POUR CAPITAL

TROIS CONTRATS POUR TRANSMETTRE PLUS DE 200 000 EUROS

Contrat (distributeur)	Versement initial minimal (mensuel)	Frais d'entrée (de gestion)	Fonds disponibles (frais d'arbitrage)	L'avis de Capital
Allianz Vie Génération (Allianz)	200 000 € (1) (100 €)	4,50% (0,90%)	56 (aucuns)	Pour ceux qui ne désirent s'occuper de rien : la mise est répartie selon un des deux profils de gestion proposés.
LCL Transmission Vie (LCL)	10 000 € (100 €)	2% (0,96%)	5 (0,50%)	Points forts de ce contrat : des frais d'entrée plutôt raisonnables, ainsi qu'un ticket d'entrée accessible.
Predivie Transmission (Crédit agricole)	10 000 € (100 €)	2% (0,96%)	5 (0,50%)	Copie conforme du précédent, ce contrat ne propose que des fonds respectant le quota de 33% de PME ou d'immobilier.

(1) Dès 1 500 € en cas de transfert de l'épargne depuis un contrat classique, déjà ouvert chez l'assureur.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

Contrôlés 15 fois

L'annonce d'une vérification fiscale à domicile enclenche souvent une longue période traumatisante. Nos témoins ne s'en sont pas remis.

Profil bas! Ancien inspecteur des impôts reconverti en avocat fiscaliste, Patrick Michaud recommande toujours à ses clients de faire preuve de calme et de patience en cas de contrôle. Pas si facile... A l'heure où Bercy s'évertue à faire rentrer l'argent dans les caisses, les vrais fraudeurs sont loin d'être les seuls à subir ses assauts: plus de 1,5 million de vérifications d'entreprises et de particuliers ont été effectuées l'an dernier. Dans la plupart des cas, il s'agit de «contrôles sur pièces», effectués par l'administration à partir des déclarations et de document fournis. Mais il arrive aussi que les limiers de Bercy déboulent au domicile des contribuables ou au siège des sociétés pour passer les comptabilités au peigne fin. Et là, c'est une tout autre histoire.

Les contrôleurs peuvent y rester des semaines, voire des mois. Ils exigent le moindre justificatif de note de frais, parfois vieille de cinq ans. Et cela toujours dans un climat de suspicion. Car si, selon la charte du contribuable, la charge de la preuve incombe en principe à l'administration, les contrôlés ont bien souvent le sentiment d'être traités comme des coupables. Les trois patrons qui témoignent ici ne sont pas des cas isolés. Comme eux, des milliers d'artisans, de professions libérales ou de simples cadres, qui n'avaient souvent presque rien à se reprocher, ont vu un jour leur vie bouleversée par le fisc.

Olivier Drouin

ARNAUD MEYER POUR CAPITAL

Emmanuel Bolling, ex-gérant de la discothèque parisienne La Locomotive.

«Les agents des impôts ont ruiné ma vie»

A la fin des années 1980, Emmanuel Bolling, cofondateur de *La Locomotive*, une célèbre discothèque parisienne, roulait en Porsche et menait la grande vie. Aujourd'hui, il est hébergé chez des amis dans le Gard et se contente d'une vieille 107. Entre-temps, les gros bras du fisc ne l'ont jamais lâché. «A partir de 1996, on m'a accusé sans preuve de dissimulation de recettes, affirme- t-il. Mais j'ai été relaxé avec mes associés au tribunal correctionnel en juin 2002.» Trois ans plus tard, les inspecteurs remettent le couvert et lui réclament 3.4 millions d'euros. Ses biens sont saisis et la discothèque finit par être placée en liquidation judiciaire en 2009, puis vendue pour une bouchée de pain au Moulin rouge. Mais Emmanuel Bolling, qui vient de saisir la Cour européenne des droits de l'homme, espère toujours «faire valoir ses droits».

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital
13 RUE HENRI BARBUSSE
92624 GENEVILLIERS - 01 73 05 45 45

NOV 14
Mensuel
OJD : 250592

Surface approx. (cm²) : 10085
N° de page : 106,107,...,129

de suite en dix ans !

«Le fisc revient sans arrêt à la charge»

Le deuxième jeudi de chaque mois, Henri Dumas, 70 ans, s'installe sur le parvis de Bercy pour... prier. Une façon pour lui d'exorciser le démon du fisc. Voilà vingt ans que cet architecte et promoteur installé à Sète subit d'interminables contrôles fiscaux. «J'en ai déjà eu quinze, et pourtant je ne suis pas un fraudeur», jure-t-il. Pour avoir contesté des redressements sur des calculs de provisions, des évaluations de stocks ou des récupérations de TVA, il s'est retrouvé entraîné dans une spirale infernale. «Vos arguments ne sont pas entendus, témoigne-t-il. Les recours devant les tribunaux prennent des années, et même quand ils vous donnent raison, le fisc revient toujours à la charge.» L'architecte, dont l'activité est aujourd'hui en sommeil, se console en animant le blog Temoignagefiscal.com.

Henri Dumas, architecte promoteur.

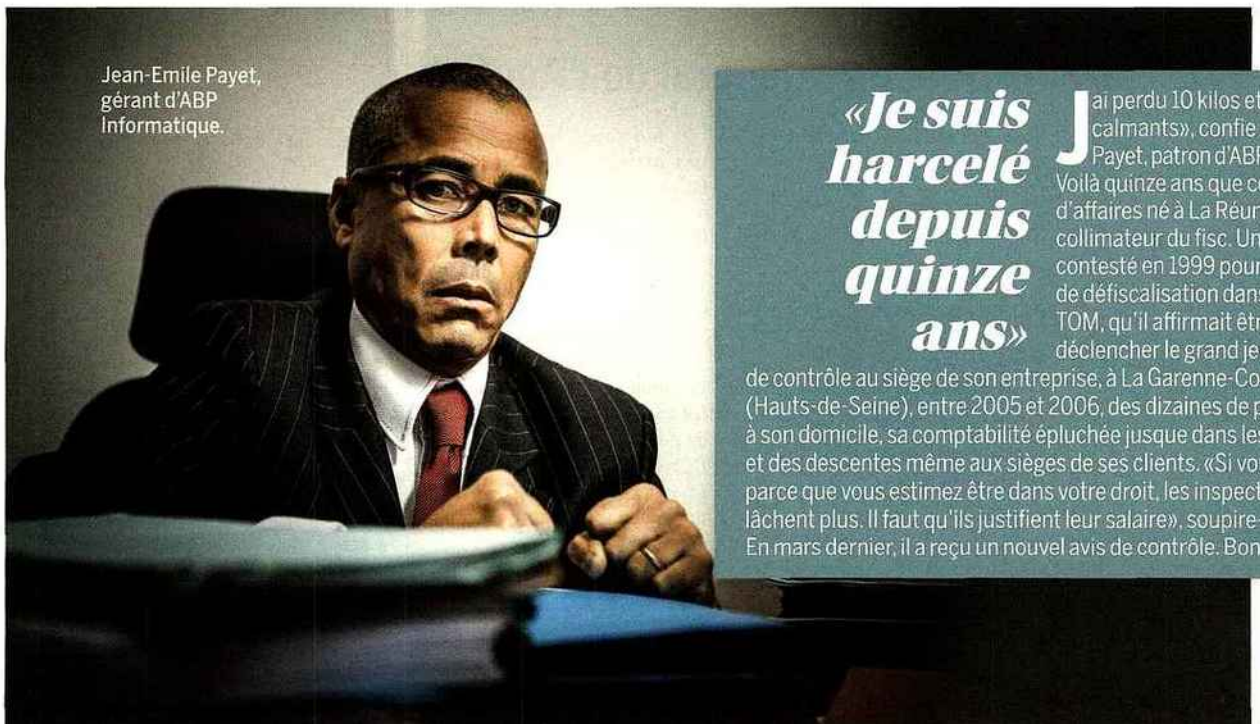

Jean-Emile Payet, gérant d'ABP Informatique.

«Je suis harcelé depuis quinze ans»

J'ai perdu 10 kilos et je vis sous calmants», confie Jean-Emile Payet, patron d'ABP Informatique. Voilà quinze ans que cet homme d'affaires né à La Réunion est dans le collimateur du fisc. Un redressement contesté en 1999 pour une opération de défiscalisation dans les DOM-TOM, qu'il affirmait être légale, va déclencher le grand jeu : 180 jours de contrôle au siège de son entreprise, à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), entre 2005 et 2006, des dizaines de perquisitions à son domicile, sa comptabilité épluchée jusque dans les décimales et des descentes même aux sièges de ses clients. «Si vous résistez parce que vous estimez être dans votre droit, les inspecteurs ne vous lâchent plus. Il faut qu'ils justifient leur salaire», soupire-t-il. En mars dernier, il a reçu un nouvel avis de contrôle. Bon courage.

Tous droits réservés à l'éditeur